

E42/A8 – Réhabilitation du pont de Froyennes : adaptation du planning

14 septembre 2026

Au niveau du chantier de réfection en cours au pont de Froyennes, les équipes viennent d'affiner le calendrier des opérations à mener en lien avec le remplacement de la poutre de rive, travaux complémentaires indispensables pour des raisons de sécurité et pour assurer la pérennité de la réhabilitation. Cette intervention, techniquement complexe et encore compliquée par la configuration des lieux, repoussera la fin des travaux au printemps 2027.



Comme annoncé précédemment, le chantier de réfection du pont de Froyennes nécessite des travaux complémentaires indispensables à la fois pour des raisons de sécurité et pour assurer la pérennité de la réhabilitation, à savoir, le

remplacement d'une poutre de rive (poutre longitudinale du tablier située en bordure du pont) de plus de 47 mètres.

Pour cette intervention particulièrement complexe d'un point de vue technique et située dans une zone dont la configuration complique toute opération (au-dessus de la voie d'eau), les équipes ont affiné le planning des opérations qui programme une fin des travaux au printemps 2027 :

- Jusqu'au 18 septembre : Le **déplacement des impétrants** se trouvant sur le trottoir à démonter est en cours jusqu'au 18 septembre. Avant l'exécution complète de cette étape, il est impossible d'entamer les travaux de sciage et de démontage du trottoir concerné ;
- Du 18 septembre jusqu'au début du mois de novembre : **démontage du tablier** (trottoirs, prédalles, ...) ;
- De mi-octobre jusqu'à la fin du mois d'octobre : **préparation des opérations au sol** par le renforcement de la berge, le montage de la grue... ;
- Au début du mois de novembre : **retrait de la poutre existante** ;
- Du début du mois de novembre à la mi-novembre : **préparation des opérations au niveau de l'ouvrage** via préparation des appuis, réparations des becs cantilevers, ... Démolition de la poutre existante sur site et évacuation ;
- À la mi-novembre : arrivée et **mise en place de la nouvelle poutre** ;
- À partir de mi-novembre, jusqu'au printemps 2027 : **reconstruction de la partie de tablier manquante**, finalisation de la structure routière et pose des équipements.

La tenue de ces opérations reste tributaire de conditions météorologiques adaptées.

CONDITIONS DE CIRCULATION

Les conditions de circulation actuelles restent en vigueur jusqu'à la fin du chantier, au printemps 2027, à savoir :

Sur l'E42/A8, à hauteur de Froyennes, deux voies de circulation sont maintenues dans chaque sens

➤ Vers la France :

- La circulation est maintenue sur deux bandes (deux voies de droite) ;
- La vitesse maximale est limitée à 70 km/h.

➤ Vers Mons/Bruxelles :

- La circulation est maintenue sur deux bandes, basculées sur le pont accueillant habituellement les voies vers la France (deux voies de gauche) ;
- La bretelle d'accès n°34 « Pecq » en direction de Mons/Bruxelles est fermée
 - o Les usagers circulant sur la N50 et souhaitant emprunter l'E42/A8 vers Mons/Bruxelles sont invités à gagner l'E42/A8 vers la France via l'accès n°34 « Pecq » et effectuer un demi-tour à hauteur de l'échangeur n°35 « Marquain » pour rejoindre l'E42/A8 vers Mons/Bruxelles
- La vitesse maximale est limitée à 50 km/h.

POUR RAPPEL

Après des travaux préparatoires, le chantier, débuté en février 2024, vise à réhabiliter le pont de Froyennes supportant l'E42/A8 :

- Remplacement de l'étanchéité ;
- Remplacement des trottoirs ;
- Sécurisation des rives ;
- Réparation des becs cantilever ;
- Réparation de bétons en face inférieure.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le pont supportant les voies vers la France a été réhabilité en faces supérieure et inférieure du 24 février 2024 jusqu'au début du mois de juillet 2025.

La réfection de la face supérieure du pont supportant les voies vers Mons/Bruxelles est en cours depuis le 4 juillet 2025. Celle de sa face inférieure avait débuté pendant la phase portant sur le pont voisin.

Ce chantier représente un budget d'attribution de près de **€5,7 millions HTVA** financé par la SOFICO, maître d'ouvrage.

Il est réalisé en collaboration avec son partenaire technique : le SPW Mobilité et Infrastructures, maître d'œuvre.

C'est la société momentanée TRBA-Galère qui a été désignée par marché public pour l'exécution de ces travaux.

Contact : Héroïse WINANDY | Porte-parole de la SOFICO | +32 495 28 43 46 | heloise.winandy@sofico.org

Rejoignez-nous !   